



Litige incident léger voiture

Par **Freeman321**, le **05/05/2019** à **23:32**

Bonjour,

Fin novembre, j'ai eu un accident avec une personne du service public dont je suis responsable mais dû à la légèreté des dégâts, j'ai demandé de régler directement le montant des réparations. Cette demande avait été validée par une personne du service juridique de la mairie dont j'attendais son retour.

7 mois plus tard, je reçois un message de mon assurance sur ce fameux accident, donc, la mairie a fait appel à son assurance sans me faire part! Et le plus surprenant est le montant des réparations déclarées à 1500€ alors qu'il y avait aucune casse!!

Que puis je faire ? sachant qu'il y a eu un débet constat sans ma signature

Merci

Par **chaber**, le **06/05/2019** à **07:34**

Bonjour

un salarié du service public ou d'une entreprise n'a aucun pouvoir de décision d'un accord amiable ou non.

Le montant des dommages a été entériné par un expert

Déclaration de sinistre à votre assureur